

**ASSEMBLEE GENERALE
SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE (SFD)**

Séance du 21 mars 2018 à NANTES

La Présidente de la SFD, Hélène Hanaire, ouvre l'Assemblée Générale à 08h00. Elle remercie les personnes présentes d'être venues. Elles ont d'autant de mérite que l'Assemblée Générale n'est pas dans le programme. H. Hanaire reconnaît donc les fidèles !

I. Bilan et Projets de la SFD

H. Hanaire rappelle les différentes missions de la SFD :

- La **diffusion scientifique** avec les revues *Diabetes & Metabolism*, *Médecine des maladies Métaboliques (MmM)*, le site Internet avec le Coin de la Biblio et les vidéos, le congrès et autres réunions.

Concernant le congrès annuel, où le nombre de participants cette année est équivalent à celui de l'année dernière à Lille, alors que les conditions ne sont pas idéales entre grève générale des transports et inscriptions via la Charte MedTech, H. Hanaire souligne

- le travail mené avec Colloquium (CLQ) pour la mise en œuvre de la Charte MedTech. Il faut attendre les retours pour pouvoir évaluer ces nouvelles modalités d'invitation au congrès.
- le symposium intergénérationnel et les sessions communes avec la SFD Paramédical, l'AJD, la FFD et la FENAREDIAM
- le contrat signé avec Fréquence M pour des plateaux télévisés autour des thèmes du congrès
- la captation vidéo et la mise en ligne des sessions

Les autres réunions seront :

- la Journée Education Thérapeutique Diabète (JETD) le vendredi 25 mai 2018,
- la réunion à Montréal les 7 & 8 novembre 2018, sous la responsabilité de Bruno Vergès et Rémi Rabasa-Lhoret, en partenariat avec la Société Québécoise de Diabétologie (SQD) sur des thèmes collaboratifs.

- La **recherche**, avec les allocations de recherche SFD et SFD-Industrie, les Prix Roger Assan, Auguste Loubatières et Georges et Jean-Luc Smadja, ainsi que la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD).

Concernant les allocations, qui sont en augmentation en 2018, H. Hanaire rappelle les 2 nouvelles allocations, l'une de recherche clinique et l'autre de recherche en éducation thérapeutique. Une réflexion est menée en vue de créer une Allocation SFD/AJD de recherche sur le diabète de type I.

La cohorte SFDTI progresse avec la répartition des WorkPackages, la recherche de fonds et la mise en place de la phase pilote.

- Les **soins de santé** avec la HAS, la CNAM, la FFD (AFD), l'AJD, la FENAREDIAM et le SEDMEN.

Les relations SFD/FFD/AJD sont excellentes et permettent, grâce à des rencontres régulières, de travailler en commun, notamment sur l'accompagnement du remboursement

de la MCG (Mesure Continue du Glucose), l'accès à l'innovation et l'accès aux métiers à restrictions.

Les relations sont étroites et régulières avec le CNP pour tous les sujets relatifs à la spécialité et pour répondre aux sollicitations des pouvoirs publics.

La SFD s'emploie à la défense de la diabétologie en étant l'interlocuteur des autorités de santé comme la HAS et l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament), ainsi qu'à l'organisation des soins en diabétologie avec les DGS-DGOS-ATIH, la CNAM avec l'expérimentation en prévention du diabète de type 2. La SFD participe aux réflexions sur les SSR (Soins de Suite et de Réadaptation), la télémédecine et les Infirmiers de Pratique Avancée. Elle participe également aux actions pour l'accès aux thérapeutiques innovantes comme les nouveaux traitements du diabète de type 2 et la greffe d'îlots.

- Le soutien des actions en **francophonie** avec
 - la Journée SFD/SQD à Montréal,
 - le parrainage de la SFD aux Journées de Diabétologie de l'EHU d'Oran,
 - les actions de la Commission SFD « Action en Francophonie », notamment la MasterClasse qui remporte un grand succès tous les mois,
 - l'augmentation de la notoriété internationale de la SFD, notamment avec l'EASD.
- Les **actions de formation** avec
 - les référentiels,
 - les JNDES, organisées avec la SFE et peut-être à l'avenir avec la SFN (Société Française de Nutrition),
 - les sessions de DPC, sous la responsabilité de Fabienne San Galli. La prochaine aura lieu à l'issue du congrès, vendredi 23 mars, sur le thème « Prise en charge des dyslipidémies »
 - la revue de formation continue parrainée par la SFD, *MmM*, et dirigée par Serge Halimi,
 - le Coin de la Biblio, animé par Patrice Darmon,
 - la *News Letter* « *La SFD et vous* », animée par Sylvie Picard. Cette dernière est par ailleurs très active sur Twitter et H. Hanaire encourage les personnes présentes à se rendre sur le compte Twitter de la SFD.

2. Elections au Conseil d'Administration

Emmanuel Cosson, Secrétaire Général de la SFD, rappelle la composition du Conseil d'Administration (Article 8 du Règlement Intérieur de la SFD) :

- 9 cliniciens exerçant en hôpital universitaire,
- 4 chercheurs non cliniciens,
- 4 cliniciens non universitaires,
- 2 cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale,
- 5 membres non français.

Sylvaine CLAVEL, Isabelle DUMONT, Sylvie FELDMAN, Fabienne FOUFELLE, Rémy RABASA-LHORET et Eugène SOBNGWI sont sortants du Conseil d'Administration en 2018.

Les postes à pourvoir sont donc au nombre de 1 dans le collège des **chercheurs non cliniciens**, 2 dans le collège des **cliniciens non universitaires** et de 3 dans le collège des **membres non français**.

E. Cosson présente les candidatures reçues à ce jour :

- dans le collège des **chercheurs non cliniciens** : Amar Abderrahmani (EGID FR-INSM U859, Université Lille 2), Rémy Burcelin (INSERM I048, I2MC, Toulouse)

- dans le collège des **cliniciens non universitaires** : Xavier Debussche (CHU, Saint Denis de la Réunion), Michel Gerson (Hôpital Pasteur, Colmar), Didier Gouet (GH de La Rochelle-Ré-Aunis, La Rochelle)
- dans le collège des **membres non français** : Mohamed Laifa (Alger, Algérie), Mohammed Belhadj (Médecine Interne-Diabétologie, E.H.U. Oran, Algérie), Régis Radermecker (CHU Sart Tilman, Liège, Belgique)

E. Cosson reprecise les modalités, à savoir faire acte de candidature, avant la fin du congrès (23 mars 2018), auprès du Secrétariat Permanent de la SFD (secretariat@sfdiabete.org) en expliquant brièvement ses motivations et en indiquant dans quel collège les candidats souhaitent postuler. Cette note servira ensuite de profession de foi diffusée au moment de la campagne de vote.

E. Cosson rappelle l'Article 5 des statuts de la SFD selon lequel « Les membres sortants du Conseil d'Administration ne sont pas rééligibles pendant 3 ans ».

3. Modification des statuts

E. Cosson présente les modifications des statuts de la SFD adoptées à l'unanimité par le Conseil d'Administration, le 20 mars dernier, et qui concerne l'Article 3.

L'Article 3 stipule actuellement :

L'Association se compose de membres titulaires (**personnes physiques ou morales**) et de membres d'honneur. Pour acquérir la qualité de membre titulaire, il faut (i) être en activité **et (ii) déposer une candidature soutenue par deux membres titulaires de la SFD**. Le Conseil d'Administration examinera annuellement les admissions des nouveaux membres et se réserve le droit de ne pas valider l'adhésion d'un membre dont les conditions d'admission ne seraient pas conformes aux objectifs de la SFD. Les membres de l'Association ne pourront utiliser à des fins commerciales ou publicitaires leur statut de membre de l'Association.

et le Conseil d'Administration a adopté la proposition de modifications suivantes :

L'Association se compose de membres titulaires (**personnes physiques**) et de membres d'honneur. Pour acquérir la qualité de membre titulaire, il faut (i) être en activité, **(ii) être parrainé(e) par deux membres titulaires de la SFD, à jour de leur cotisation annuelle et (iii) adhérer obligatoirement en ligne en créant son compte personnel sur le site internet de la SFD**. Le Conseil d'Administration examinera annuellement les admissions des nouveaux membres et se réserve le droit de ne pas valider l'adhésion d'un membre dont les conditions d'admission ne seraient pas conformes aux objectifs de la SFD. Les membres de l'Association ne pourront utiliser à des fins commerciales ou publicitaires leur statut de membre de l'Association.

Les modifications de l'Article 3 des statuts de la SFD sont adoptées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4. Rapport d'activité

E. Cosson présente le rapport moral ou rapport d'activité.

■ **Les membres**

La SFD compte actuellement 125 membres, soit 67 de plus que l'année dernière.

■ **La communication**

Site Internet

E. Cosson remercie Grégory Nougaret pour son énorme travail sur le site de la SFD, qui est maintenant sécurisé.

E. Cosson attire l'attention sur la nouvelle périodicité de la cotisation (du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante), la mise en ligne des abstracts du congrès annuel, la captation vidéo des événements SFD, l'accès en ligne aux revues *Diabetes & Metabolism* et *Médecine des maladies Métaboliques (MmM)*.

Le nombre de followers du compte **Twitter** de la SFD, alimenté notamment par Sylvie Picard, a doublé en un an.

La **News Letter « La SFD et vous »** a un taux d'ouverture de 46,5% ; ce qui est excellent lorsque l'on sait que le taux d'ouverture d'un e-mailing est considéré comme actif à partir de 25%.

Le **Coin de la Biblio**, composé de Manuel Dolz, Bénédicte Gaborit, Michael Joubert, Camille Vazier, et animé par Patrice Darmon, a un taux d'ouverture de 45%.

La **communication autour du congrès** a été confiée à LJ Com afin d'améliorer la visibilité de la SFD et son optimisation vis-à-vis des autorités. La conférence de presse du Congrès SFD Nantes 2018 a été un succès. Il convient maintenant d'en attendre les retombées.

■ **Les référentiels**

Les groupes de travail de la SFD ont rédigé, ou sont en cours de rédaction, de référentiels et prises de position, notamment « SAOS (Syndrome d'apnées obstructives du sommeil) et Diabète », « Greffe de pancréas et greffe d'îlots », « Diabète et cirrhose » et « Traitement du diabète par la chirurgie bariatrique ».

La charte des groupes de travail a été retravaillée et sera diffusée sur le site Internet de la SFD.

Un nouveau groupe de travail de la SFD a été créé, à l'initiative de Guy Fagherazzi, sur le thème « Epidémiologie du diabète et analyse innovante de données ».

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

5. **Conseil Scientifique**

Bruno Vergès, Président du Conseil Scientifique de la SFD, indique que, pour le Congrès SFD Nantes 2018, 571 **abstracts** ont été soumis, (vs 647 en 2016).

Quatre-vingt-seize (96) ont été acceptés en communication orale (16,8%), 36 en poster discuté (6,3%), 184 en poster affiché (32,2%), 158 en e-poster (27,7%) et 97 ont été refusés (17,0%).

B. Vergès présente la répartition des abstracts par pays

France	265	Guinée	3
Tunisie	59	Guadeloupe	3
Maroc	50	Gabon	2
Algérie	32	Congo	2
Cameroun	18	Tchad	2
Belgique	11	Burkina Fasso	2
Canada	8	Etats-Unis	1
La Réunion	7	Suisse	1
Royaume-Uni	4	Espagne	1
Mali	4	Sénégal	1
Côte d'Ivoire	4	Polynésie Française	1

B. Vergès rappelle les **allocations** proposées par la SFD en 2018 :

- 11 (ou 12 lorsque l'Allocation Lilly est divisée en 2) en partenariat avec l'industrie, soit une de plus qu'en 2017, Novartis ayant à nouveau proposé une allocation. Toutefois, le montant total reste inférieur à celui de 2017 puisque les montants sont moindres.

- 10 sur ses fonds propres. Les nouvelles allocations proposées depuis 2017 sont :
 - l'Allocation SFD de Recherche Clinique de 50 000 EUR, pour un ou plusieurs projets de recherche purement clinique, porté par un clinicien représentant une ou plusieurs équipes de diabétologie, travaillant dans un pays francophone.
En 2018, cette Allocation a été séparée en 2 allocations de 25 000 EUR.
 - l'Allocation SFD de Recherche en Education Thérapeutique de 30 000 EUR (éventuellement divisible en fonction des projets), pour un projet de recherche sur l'ETP en diabétologie, afin de développer les connaissances à la fois sur les questions fondamentales et opérationnelles qu'elles soulèvent.

Des Allocations Exceptionnelles peuvent également être ajoutées.

B. Vergès souligne l'excellent niveau de la majorité des projets de recherche soumis, ainsi que la contribution très importante de la SFD pour la recherche : 847 500 EUR dont 500 000 EUR sur les fonds propres de la SFD, soit 12% de plus qu'en 2017, et 347 500 EUR d'Allocations SFD-Industrie. B. Vergès indique que l'excellent niveau des projets proposés rend le choix difficile et qu'un refus ne signifie pas que le projet soumis est mauvais.

Le Prix SFD Roger Assan 2018 a été attribué à Gérard Reach et le Prix SFD Auguste Loubatières 2018 à Amélie Bonnefond.

B. Vergès remercie chaleureusement les membres du Conseil Scientifique :

Amar Abderrahmani, Lille
Sophie Borot, Besançon
Stéphane Dalle, Montpellier
Emmanuel Disse, Lyon
Béatrice Duly-Bouhanick, Toulouse
Christophe Magnan, Paris

Gilles Mithieux, Lyon
Yves Reznik, Caen
Jennifer Rieusset, Lyon
Eugène Sobngwi, Yaoundé
René Valéro, Marseille
Corinne Vigouroux, Paris

Les membres sortants à l'issue du Congrès SFD Nantes 2018 sont indiqués en rouge et seront remplacés par Amélie Bonnefond (Lille), Patrice Darmon (Marseille), Jean-Michel Petit (Dijon) et Benoît Viollet (Paris). B. Vergès quittera également la présidence du Conseil Scientifique à l'issue du Congrès SFD Nantes 2018 et sera remplacé par Gilles Mithieux.

La Présidente de la SFD remercie, au nom de tous, les membres du Conseil Scientifique et surtout B. Vergès qui a été formidable et a abattu un travail énorme.
 L'Assemblée Générale applaudit B. Vergès.

6. Rapport financier

Agnès Sola, Trésorière de la SFD, présente les comptes annuels de l'exercice 2017, qu'elle a préparés avec Lyse Bordier, Trésorière Adjointe.

Elle commence par rappeler le fonctionnement de la comptabilité de la SFD. La SFD est une Association de Loi 1901, soumise à la TVA et à l'Impôt sur les Sociétés (15% du résultat jusqu'à 38 120 euros, puis 28% de 38 120 à 75 000 euros puis 33% au-delà). La gestion professionnelle de la comptabilité de la SFD, ainsi que la gestion des salaires et charges afférentes, ont été confiées à un cabinet d'experts comptables, Mazars. Ce dernier, lié à la SFD par un contrat d'un an, tacitement renouvelable, fonctionne par compte de trésorerie et comptabilité d'engagement. Les comptes annuels sont ensuite validés par le Commissaire aux Comptes (F&P), lié à la SFD par un contrat ferme de 6 ans.

A. Sola présente ensuite :

■ **les comptes de trésorerie des exercices 2016 et 2017**

■ **l'évolution de la trésorerie depuis 2005**, soit une avance de 1 an et demi d'activité

■ **les membres et cotisants**

La baisse du nombre de cotisations reçues entre 2012 et 2013 s'explique par l'augmentation du tarif des cotisations ; et celle entre 2014 et 2015 par l'inscription obligatoire et le règlement sur Internet.

Au 31 décembre 2017, 1 125 membres étaient inscrits, soit, grâce à Grégory, une majoration de 30 % par rapport à 2015.

■ **l'évolution des allocations SFD et SFD-Industrie depuis 2008**

■ **les allocations accordées en 2017 sur les fonds propres de la SFD** pour un montant total de 597 510 EUR

■ **les allocations accordées en 2017 en partenariat avec l'Industrie** pour un montant total de 207 500 EUR

■ **les allocations supplémentaires accordées en 2017**

■ **l'évolution des allocations en 2017**

A. Sola indique que le montant des soutiens et des allocations en 2017 a été en augmentation par rapport à 2016.

Les allocations et soutiens SFD ont été de 597 510 EUR, les allocations Industrie de 207 500 EUR et le Fond de dotation FFRD de 150 000 EUR, soit un total de 954 500 EUR ; ce qui représente 68% des dépenses.

Le fond de dotation fourni par la SFD à la FFRD a atteint la somme prévue de 1 500 000 EUR en mars 2017.

■ **le bilan 2017** avec les recettes (avec un remerciement particulier à P. Fontaine, CLQ et B. Bauduceau pour le résultat du Congrès SFD Lille 2017) et les dépenses. En raison des résultats exceptionnels de Lille (1 749 000 EUR) et malgré la majoration des Bourses, le résultat prévisible pour l'exercice 2017 avant impôts était de 757 000 EUR, et donc l'Impôt sur les Sociétés (IS) prévisible de 257 000 EUR. Toutefois, un don à la FFRD de 300 000 EUR a permis d'ouvrir une allocation supplémentaire et d'obtenir un avoir fiscal. Ainsi, en définitive, l'IS pour la SFD pour l'exercice 2017 a été de 77 000 EUR.

■ **les prévisions de recettes pour l'exercice 2018**

■ **les allocations prévues en 2018 sur les fonds propres de la SFD** pour un montant total de 431 000 EUR

■ **les allocations prévues en 2018 en partenariat avec l'Industrie** pour un montant total de 219 000 EUR

■ **les prévisions de dépenses pour l'exercice 2018**

A. Sola indique que le résultat prévisible pour l'exercice 2018 est de 481 000 EUR mais il convient de rester prudents car toutes les bourses ne sont pas encore définies ; certaines firmes, comme AstraZeneca, se désengagent ; les fonds négociés et ciblés pour la Journée SFD-DQ Montréal 2018 et la cohorte SFDTI.

■ **les remerciements** à toutes les firmes qui participent au congrès SFD et qui l'aident, par leur soutien, à développer la recherche en diabétologie au profit des patients.

L'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité le bilan financier 2017 et le projet de budget 2018.**

7. Fondation

M. Marre & B. Bauduceau présentent :

■ *la composition du Conseil d'Administration*

- Collège des Fondateurs : 4 membres nommés par la SFD
Les mandats de J. Bringer et J-F. Gautier, Secrétaire Général, se termineront en mars 2019 et ceux de M. Marre, Président, et B. Bauduceau, Trésorier, en mars 2021.
- Collège des Personnalités Qualifiées : 4 membres choisis par la FFRD
Les mandats de Martin Buyschaert et Alain-José Sahel se termineront en mars 2019 et ceux de Bernard Charbonnel et Eveline Eschwege en mars 2021
- Collège des partenaires institutionnels : 4 membres statutaires
Le Président de l'INSERM ou son représentant : Christian Boitard
Le Président de la FFD ou son représentant : Claire Nguyen-Duy, Vice-présidente de la FFRD
Le Directeur de la CNMSS ou son représentant : Thierry Barrandon
Le Président de l'Académie de Médecine ou son représentant : Claude Jaffiol
- Commissaire du gouvernement : Mme la préfète Catherine Delmas
- Invités : Représentants des donateurs et Commissaire aux comptes, Fabienne Picard

■ *l'état de trésorerie au 31 décembre 2017,*

■ *les ressources en 2017,*

■ *les sommes restant à percevoir en 2017 et versées en 2018,*

■ *l'engagement pour les Bourses à ce jour,*

■ *les dépenses en 2017*

B. Bauduceau souligne que soit, plus de 74% des dépenses ont été affectés à la recherche.

■ *les ressources prévisionnelles en 2018,*

■ *les dépenses prévisionnelles en 2018*

B. Bauduceau souligne que plus de 80% des dépenses seront affectés à la recherche.

■ *la composition du Conseil Scientifique*

Jean Girard, Président
Christian Boitard, Vice-président
Fabrice Bonnet*
Nathalie Delzenne
Decio Eizirik*
Pierre Gourdy*
Samy Hadjdad
Jean-Christophe Jonas*
Stéphane Laurent
François Pattou
Catherine Postic
Romano Regazzi
Vincent Rigalleau

* nouveaux membres

■ *les Bourses 2015 et 2016*

■ *les Bourses 2017*

Bourse de recherche Clinique : «L'impact épigénétique du diabète gestationnel sur le risque de diabète de type 2 de la mère et sur la santé de l'enfant : une approche intégrative » de Philippe Froguel (CNRS, CHRU de Lille) - 300 000 EUR sur 3 ans

Bourse de recherche fondamentale : «Une reconstruction de l'organogénèse du pancréas fœtal humain » de Raphaël Scharfmann (Inserm, Institut Cochin de Paris) – 300 000 EUR sur 3 ans

■ l'appel à projets FFRD 2018

Choix de 3 référents extérieurs par projet pour évaluation du projet

Répartition des projets reçus par thème/catégorie

Envoi des projets par thème/catégorie aux 3 référents (juin 2018)

Retour des rapports d'évaluation des référents, avec classement des projets (selon critères) et quelques lignes explicatives (du 3 au 7 septembre 2018)

Envoi des évaluations des référents aux rapporteurs désignés au sein du Conseil Scientifique - 2 rapporteurs par projet (à partir du 10 septembre 2018)

Présélection des meilleurs projets de recherche (8 octobre 2018)

Audition des candidats et sélection des lauréats (5 novembre 2018)

M. Marre termine en remerciant, au nom de la Fondation, les institutionnels et les industriels qui supportent activement la FFRD.

E. Cosson profite de ce point pour donner quelques informations sur la Cohorte SFDTI dans laquelle il est prévu de recruter 15 000 patients sur 10 ans. L'investigateur principal est Jean-Pierre Riveline ; le coordonnateur scientifique E. Cosson et le promoteur en sera la FFRD.

8. Diabetes & Metabolism

E. Cosson excuse l'absence de F. Bonnet, Rédacteur-en-Chef de *Diabetes & Metabolism*, qui lui a confié le soin de présenter :

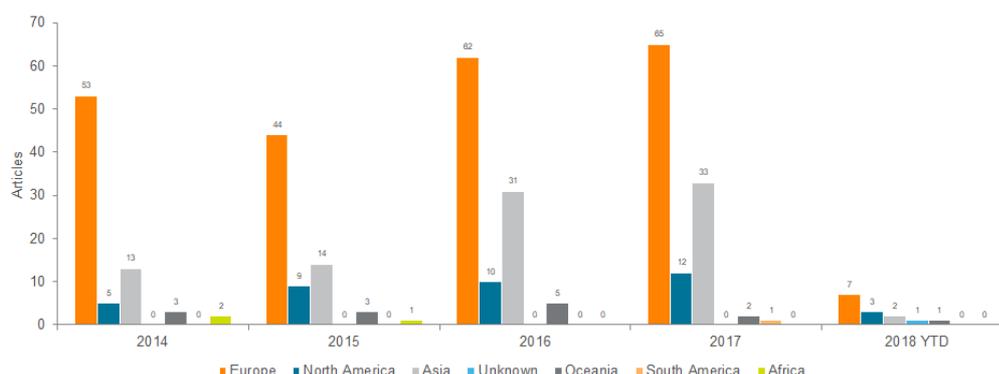
■ la poursuite de l'augmentation du nombre des articles reçus

IF	Année	Articles soumis	dont % français	Taux acceptation	dont % français
4.10	2017	796	9%	15%	39%
4.69	2016	671	11%	17%	33%
3.26	2015	571	11%	14%	48%
2.84	2014	435	15%	16%	48%

■ le nombre d'articles publiés

	Nombre d'articles publiés	Ratio $\frac{\text{Nombre d'articles reçus}}{\text{Nombre d'articles publiés}}$
2013	59	4.86
2014	68	6.39
2015	70	8.16
2016	55	12.12
2017	56	

■ l'origine géographique des articles publiés depuis 2014



avec le classement des 5 premiers pays

France	28
Japon	15
République de Corée	8
Italie	7
Etats-Unis	7

■ **la liste des articles publiés en 2015 et 2016 les plus cités en 2017**

Pub. Year	Document Title	Authors	Vol.	Issue	N° citation
2016	Reappraisal of the diuretic effect of empagliflozin in the EMPA-REG OUTCOME trial: Comparison with classic diuretics	Scheen A	42	4	23
2015	Frequency and predictors of confirmed hypoglycaemia in type 1 and insulin-treated type 2 diabetes mellitus patients in a real-life setting: Results from the DIALOG study	Cariou B., Fontaine P., Eschwege E., Lievre M., Gouet D., Huet D., Madani S., Lavigne S., Charbonnel B.	41	2	20
2016	Reduction in cardiovascular and all-cause mortality in the EMPA-REG OUTCOME trial: A critical analysis	Scheen A.J.	42	2	20
2015	Antidiabetic agents: Potential anti-inflammatory activity beyond glucose control	Scheen A.J., Esser N., Paquet N..	41	3	16
2015	Contribution of mitochondria and endoplasmic reticulum dysfunction in insulin resistance: Distinct or interrelated roles?	Rieusset J..	41	5	11
2015	Oral magnesium supplementation improves glycaemic status in subjects with prediabetes and hypomagnesaemia: A double-blind placebo-controlled randomized trial	Guerrero-Romero F., Simental-Mendia L.E., Hernandez-Ronquillo G., Rodriguez-Moran M..	41	3	9
2016	Effect of canagliflozin on liver function tests in patients with type 2 diabetes	Leiter L.A., Forst T., Polidori D., Balis D.A., Xie J., Sha S.	42	1	9
2015	Glucose excursions and glycaemic control during Ramadan fasting in diabetic patients: Insights from continuous glucose monitoring (CGM)	Lessan N., Hannoun Z., Hasan H., Barakat M.T.	41	1	8
2016	Risk of type 2 diabetes in patients with non-alcoholic fatty liver disease: Causal association or epiphenomenon?	Targher G., Marchesini G., Byrne C.D.	42	3	8
2015	The impact of hyperfiltration on the diabetic kidney	Premaratne E., Verma S., Ekinci E.I., Theverkalam G., Jerums G., Maclsaac R.J.	41	1	7
2015	Is HbA1c <7% a valid surrogate for macrovascular and microvascular complications in type 2 diabetes?	Bejan-Angoulvant T., Cornu C., Archambault P., Tudrej B., Audier P., Brabant Y., Gueyffier F., Boussageon R..	41	3	7
2016	Association between metformin and vitamin B12 deficiency in patients with type 2 diabetes: A systematic review and meta-analysis	Chapman L.E., Darling A.L., Brown J.E.	42	5	7
2015	Linking RAGE and Nox in diabetic micro- and macrovascular complications	Koulis C., Watson A.M.D., Gray S.P., Jandeleit-Dahm K.A.	41	4	6

En l'absence de **Questions diverses**, H. Hanaire souligne que la SFD Paramédical est une branche vivace de la SFD puisque plus de 400 participants se sont inscrits à leurs Journées. Elle fait appel aux bonnes volontés pour renouveler les membres des instances de la SFD Paramédical, d'autant que le délai entre l'admission à la SFD Paramédical et la possibilité d'entrer aux Conseils d'Administration et Scientifique de la SFD Paramédical ont été raccourcis. H. Hanaire encourage donc les personnes présentes à encourager les paramédicaux motivés.

H. Hanaire adresse ses remerciements aux participants aussi nombreux à la fin de l'Assemblée Générale, bien que cela soit certainement dû au Prix Roger Assan !

H. Hanaire prononce ensuite la clôture de l'Assemblée Générale à 09h00.

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association Loi 1901 Siège social : Paris SIRET : 404995110 00057

Rapport de gestion du Conseil d'administration
A l'Assemblée Générale ordinaire du 21 mars 2018

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.
Les comptes annuels 2017 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/17	31/12/16
Immobilisations Inc. & Corporelles	27 961	43 541
Immobilisations financières	12 393	12 393
TOTAL Actif Immobilisé	40 354	55 934
Avances et acomptes sur commandes	74 155	32 917
Usagers et comptes rattachés	1 288 744	393 715
Autres créances	115 867	139 999
Valeurs mobilières de placement	4 680 832	4 267 344
Disponibilités	4 680 832	4 267 344
TOTAL Actif Circulant	6 159 597	4 833 973
Charges constatées d'avance	222 172	180 618
TOTAL ACTIF	6 422 662	5 070 525

Bilan Passif	31/12/17	31/12/16
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 541 160	3 389 640
Résultat de l'exercice	102 130	151 520
Ecart de réévaluation	0	0
TOTAL Fonds associatifs	4 061 318	3 959 188
TOTAL Fonds dédiés	31 879	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 242	112 753
Dettes fiscales et sociales	372 725	189 386
Autres dettes	61 809	60 000
Produits constatés d'avance	1 667 690	749 198
TOTAL Dettes	2 329 466	1 111 336
TOTAL PASSIF	6 422 662	5 070 525

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/17	31/12/16
TOTAL Recettes	2 919 593	2 821 784
Autres achats et charges externes	2 460 302	2 405 622
Impôts, taxes et versements assimilés	5 476	2 449
Salaires et traitements	167 503	135 095
Charges sociales	80 254	64 827
Dotations aux amortissements	18 397	19 130
Autres charges	2	23 891
TOTAL Charges	2 731 933	2 6561 014
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	187 659	170 770
RESULTAT FINANCIER	14 313	22 108
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 5 382	0
Impôts sur les bénéfices	62 582	41 357
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	31 879	
EXCEDENT	102 130	151 520

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

Le nombre de membres est en amélioration avec 1 139 membres inscrits. La variation du nombre de membres s'explique en partie par la modification des cotisations qui sont désormais réglées directement sur le site de la Société Francophone du Diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas été fait par tous les membres. 756 membres sont à jour de cotisation, 64 en sont exemptés. Par ailleurs, un nombre important de radiations a été fait pour non règlement 2 années consécutives de cotisation.

La branche « Paramédical » compte toujours 381 membres.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 919 593 € au 31 décembre 2017 contre 2 821 784 € en 2015. Les revenus 2017 sont principalement constitués par :

Congrès de Lille	2 397 433 €
Symposiums	240 000 €
Subventions	63 5000 €
Journées Thématiques	45 000 €
Cotisations	49 289 €
Abonnement Revues	39 042 €
JETD	32 133 €
Recettes diverses	53 196 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	2 919 593 €

2.3 Congrès de Lille 2017

Le congrès 2017 s'est déroulé à Lille au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en augmentation par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Lille s'élève à 1 509 665 € contre 1 345 404 € pour le congrès 2016 de Lyon, celui de Bordeaux (1 271 494 €) et de Paris (1 082 069 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2017 comme suit :

Postes	Charges/Dépenses	Produits/Recettes
Locations des espaces	137 418 €	
Prestations techniques	93 602 €	
Installation générale/maintenance	140 398 €	
Editions/brochures	15 045 €	
Site internet	15 575 €	
Promotion du congrès	24 567 €	
Invités/orateurs/bourses	83 876 €	
Frais de personnel	64 209 €	
Restauration/Festivités/Événements	53 138 €	
Prestations congressistes	25 242 €	
Honoraires divers	230 863 €	
Frais bancaires	3 838 €	
Droits d'inscription		653 943 €
Ventes de surface		1 166 450 €
Sponsoring		577 040 €
Total	887 768 €	2 397 433 €
Résultat du congrès	1 509 665 €	

2.5 Trésorerie

Au 31 décembre 2017, l'association dispose d'une trésorerie de 4 680 832 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2016 qui était de 4 267 344 € en dépit d'importants versements destinés à la Fondation. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.6 Résultat financier au 31.12.2017

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 14 313 €, contre 22 108 € en 2016. Ce fait est en rapport avec la diminution des intérêts consentis au Livret A et au compte sur Livret.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 102 130 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 541 160 € sera donc de 3 643 290 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2017, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2019. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice-président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2017 :

Professeur Hélène Hanaire : Présidente
Professeur Charles Thivolet : Vice-Président
Professeur Emmanuel Cosson : Secrétaire Général
Docteur Sophie Jacqueminet : Secrétaire Général Adjointe
Docteur Agnès Sola : Trésorière
Professeur Lyse Bordier : Trésorière Adjointe

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'est parvenu à son terme.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2017, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, la SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € qui a été effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans. En 2015, la disparition nécessaire des fonds dédiés permet de compléter ce fond de dotation de 300 000 euros supplémentaires.

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012, 2013, 2014 et 2015.

En 2016, le Bureau et le CA de la SFD ont décidé d'anticiper les versements à la Fondation au titre du Fond de dotation. Ainsi, un versement de 300 000 € supplémentaire a été versé en décembre 2016 portant le Fond de dotation à 1 350 000€. La somme totale prévue de 1 500 000 € a été atteinte après le versement de 150 000 € au mois de mars 2017.

Le Bureau et le CA de la SFD ont décidé de fournir une subvention supplémentaire de 300 000 € en décembre 2017 afin que la FFRD puisse ouvrir une troisième bourse en 2018.

Le premier Conseil d'Administration de la FFRD a eu lieu à Montpellier au mois de mars 2013 et a permis de débiter ses actions par la création d'un Conseil Scientifique puis un appel à projet.

En 2017, la même procédure a été observée pour la sélection des projets

Date d'ouverture de l'appel à projets : 20 février 2017

Date limite de dépôt sur le site : 15 mai 2017

Présélection des candidats le 2 Octobre 2017

Audition et sélection des lauréats le 6 Novembre 2017

Chacun des 22 projets déposés a été examiné par 3 experts indépendants puis tous ces dossiers ont été analysés lors de 2 réunions du Conseil Scientifique.

La première réunion du Conseil Scientifique a permis de sélectionner 7 projets. Après une journée d'audition, deux projets de 300 000 € ont été retenus.

Bourse de recherche Clinique : Philippe Froguel. CNRS. CHRU de Lille.

« L'impact épigénétique du diabète gestationnel sur le risque de diabète de type2 de la mère et sur la santé de l'enfant : une approche intégrative » 300 000€ sur 3 ans.

Bourse de recherche Fondamentale : Raphael Scharfmann. Inserm. Institut Cochin de Paris.

« Une reconstruction de l'organogénèse du pancréas foetal humain » 300 000 € sur 3 ans.

Les récipiendaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel de l'avancement de leurs travaux. Ce document sera examiné par le CS et conditionnera les versements ultérieurs. Enfin, un remerciement à la FFRD et à ses sponsors sera rédigé dans toutes les publications financées par ces bourses.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD a organisé une conférence de presse à Paris, le 9 Novembre 2017 quelques jours avant la journée mondiale du diabète.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La parution de la loi « Xavier Bertrand » complique les relations entre les firmes et la SFD. En particulier, un certain nombre d'industriels ne peuvent plus, pour des raisons réglementaires, délivrer des bourses ou des subventions.

Ce fait rend a posteriori la création de la FFRD par la SFD vraiment indispensable.

En 2018, trois firmes commercialisant des « devices » ont souhaité s'engager dans le cadre et le respect de la charte Medtech. Ce fait rend plus difficile l'organisation des inscriptions au congrès mais il est vraisemblable que les années futures verront une généralisation de ce dispositif. La Société Colloquium a bien pris en charge la charte Medtech pour cette année ce qui constitue une bonne expérience pour l'avenir.

Enfin certaines firmes se désengagent du domaine de la Diabétologie ce qui, à terme, risque de poser des problèmes de financement des congrès et donc de la SFD.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Fait à Paris, le 15 mars 2018



Docteur Agnès Sola
Trésorier de la SFD

**La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle ne
pourrait fonctionner :**

Abbott Diabetes Care
AMGEN
AMS
ANTADIR
Ascensia Diabetes Care France
Asten Santé
Bastide Le Confort Médical
BD Medical Diabetes Care France
Cellnovo
Dinnosanté
Elivie
Homeperf
Impeto Médical
Isis Diabète
Johnson & Johnson Diabetes Care Company
Lilly France
Linde Homecare France
LVL Médical
Medtronic France
Mellitus Care
Menarini France
Merck Santé
M.S.D. France
Nestlé HomeCare
Novartis
Novo Nordisk
Orkyn'
Owen Mumford
Pierre Fabre Médicament
Roche Diabetes Care France
Sanofi Aventis France
Les Laboratoires Servier
Urgo Médical
Vitalaire
Ypsomed